

Après les élections municipales

« Pour Dompierre » : Une équipe, une lettre d'information, un projet

Sommaire :

- L'équipe « Pour Dompierre » souhaite rester présente dans la vie publique dompiéroise
- Retour sur la conférence de presse du 12 mai : abstention, intercommunalité et environnement
- Constituer une équipe d'ouverture et de rassemblement
- Promouvoir ou participer à toute action positive pour Dompierre

Dans ce numéro :

A Dompierre, l'abstention s'alourdit d'une élection à l'autre	2
Communauté de Communes : Une radicalisation politicienne	2
Le projet d'installation d'un poste d'enrobage près de l'Eraudière	2
Nos engagements pour Dompierre - La Charte 2007	3
Pour soutenir le projet « Pour Dompierre »	4

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Il y a quelques semaines, à l'occasion des élections municipales, une liste d'opposition s'est constituée à Dompierre et s'est présentée à vos suffrages.

Notre liste « Pour Dompierre, dans le Pays yonnais » a obtenu 32% des suffrages exprimés. Aujourd'hui, nous tenons à remercier les dompiérois qui nous ont ainsi manifesté leur confiance.

Malheureusement, en dépit des possibilités de panachage, aucun de nos candidats n'a été élu. Nous ne serons donc pas en mesure d'apporter un rééquilibrage au sein du conseil municipal.

Sur ce point, il s'agit donc d'un échec, dont les raisons sont sans doute à rechercher dans le départ tardif de notre campagne, pourtant appuyée sur un programme solide, mais

dont les thèmes et les arguments sont passés inaperçus de la majeure partie de la population.

Malgré cette déception, nous voulons voir et retenir de cette expérience ses aspects positifs et encourageants. D'autant plus que cette déception paraît aujourd'hui, on nous l'a dit, être partagée au-delà de nos électeurs.

Pour ces élections, plus qu'une simple liste, c'est une équipe qui s'est formée, qui a appris, et qui continue à apprendre, à travailler ensemble, à écouter, à agir, et qui entend rester présente et active dans la vie publique dompiéroise.

Depuis quatre mois, l'équipe a poursuivi son travail, a assisté aux conseils municipaux, a participé à des rencontres intercommunales, s'est exprimée à travers la presse, et enfin et surtout, s'est élargie.

Des moyens pour soutenir notre action et pour agir positive-

ment pour notre commune sont actuellement mis en place.

Premier moyen, cette lettre « Pour Dompierre ». Trois fois par an, elle viendra rendre compte de notre action, proposer des sujets de réflexion et accompagner la vie de la commune.

En effet, au-delà du mouvement d'opposition que nous représentons, c'est à un vrai projet « Pour Dompierre » que nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent travailler dans le sens de l'intérêt commun des dompiérois.

Pour ma part, j'aurai le plaisir d'animer et de coordonner cette démarche. Je remercie l'équipe « Pour Dompierre » pour sa confiance.

Philippe GABORIAU
Coordonnateur du projet
« Pour Dompierre »

Une association pour soutenir le projet « Pour Dompierre »

Le 31 mai, a été créée « l'Association de soutien au projet Pour Dompierre ». Ses 23 membres fondateurs se sont donnés pour but « d'apporter les moyens nécessaires pour promouvoir des initiatives sociales, sportives, culturelles, environnementales

ou économiques à Dompierre, et de concourir à l'information des habitants de Dompierre-sur-Yon ». Cette association est ouverte à toute personne désireux apporter son soutien au projet « Pour Dompierre », tel qu'il est présenté aujourd'hui dans cette lettre. Un soutien

qui sera non seulement financier, par le versement d'une cotisation (voir en page 4), mais qui pourra aussi se traduire par une participation aux réflexions, aux travaux et aux initiatives qui en résulteront.

Christian NOEL
Président de l'association

Le samedi 12 mai, l'équipe « Pour Dompierre » a rencontré les quatre correspondants de la presse locale.

Au menu : le bilan des élections, l'actualité intercommunale, et l'installation d'un poste fixe d'enrobage près de l'Eraudière.

Ouest-France et le Journal du Pays Yonnais en ont rendu compte dans leurs éditions des 16 et 17 mai.

Retour sur cette conférence de presse.

A Dompierre, l'abstention s'alourdit d'une élection à l'autre

Lors des dernières élections municipales, plus de 30% des Dompierrois ne se sont pas déplacés pour voter. Deux attitudes sont possibles en face de ces chiffres.

On peut considérer que le phénomène est national, et ne mérite pas qu'on s'y arrête, ni même qu'on en parle.

On peut aussi considérer que ce pourcentage, dans une commune comme Dompierre, où les élus sont souvent connus de la population, est inquiétant.

D'une élection à l'autre, l'abstention s'aggrave à Dompierre. Pire, pour celle-ci, elle atteint 75% dans les tranches d'âge les plus jeunes, et parfois 50%, toutes populations confondues, dans certaines rues et dans certains villages.

Sans doute les enjeux communaux paraissent-ils peu importants aux yeux de beaucoup d'entre nous. Sans doute croit-on que la vraie politique se décide ailleurs.

L'absence, à Dompierre, d'un vrai débat contradictoire, dépassionné mais responsable, autour des besoins des habitants, des enjeux pour la commune et des choix à effectuer, est probablement en cause dans ce phénomène.

L'actualité dompieroise et intercommunale de ces dernières semaines a pourtant prouvé que c'est bien à l'échelon communal, que commencent les choix pour préserver notre qualité de vie et participer aux grandes orientations qui nous concernent.

Le projet d'installation d'un poste fixe d'enrobage près de l'Eraudière

Lors du Conseil Municipal du 10 avril, Mme Le Maire a sollicité un avis favorable de son conseil à l'implantation d'une installation classée à proximité de Dompierre. Par un vote à bulletin secret, le Conseil Municipal s'est prononcé contre la position défendue par Mme Le Maire.

C'est la société ATLAN'ROUTE, créée par trois entreprises vendeuses de travaux publics (PERROCHEAU SEDEP à Aizenay, SA MERCERON à Challans et SA CHARPENTIER à L'Oie) qui a décidé d'implanter un poste fixe d'enrobage en continu (mélange de gravier et de bitume pour les routes), zone industrielle de "La Loge" au Poiré-sur-Vie, à proximité de l'échangeur de l'Eraudière.

Cette installation étant soumise à autorisation au titre de la loi du 19 Juillet 1976 relative aux "installations classées pour la protection de l'environnement", la société ATLAN'ROUTE a remis à M. le Préfet de la Vendée un dossier en vue d'obtenir une autorisation d'exploiter.

(Suite page 3)

Communauté de communes: Une radicalisation politicienne

L'intercommunalité, et son importance pour notre commune, a été un des thèmes forts de la liste « Pour Dompierre, dans le Pays Yonnais ». Difficile donc de rester silencieux après l'élection, pour le moins controversée, de Philippe Darniche, à la présidence de la Communauté de Communes du Pays yonnais. Le maire de Mouilleron-le-Captif, qui est aussi un des responsables du parti de Philippe de Villiers, n'a jamais montré beaucoup d'enthousiasme pour l'intercommunalité en général, et pour celle du Pays yonnais en particulier, fondée sur un principe de solidarité et de projets partagés. N'ayant pu obtenir l'élection d'un président consensuel, comme c'était le cas jusqu'alors, les élus de gauche du Pays yonnais ont décidé de ne pas participer à l'exécutif.

Si l'on admet le caractère politicien de cette élection, qu'en est-il alors du prétendu apolitisme affiché largement par certains maires pendant leur campagne électorale ? Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ont su choisir leur camp dès la première occasion. Dompierre a tout à perdre dans cette radicalisation et dans le blocage d'une démarche intercommunale menée jusqu'à présent en bonne intelligence par ses principaux artisans, de droite comme de gauche. Nous souhaitons que Mme Le Maire et les deux autres conseillers communautaires de Dompierre fassent part, dans cette affaire, de leurs positions et de leur vote.

(Suite de la page 2)

Il faut savoir que le poste d'enrobage sera approvisionné en matériaux à partir des carrières situées à St Hilaire-le-Vouhis et à Vairé.

Dompierre ne bénéficiera d'aucun avantage lié à l'implantation de cette installation, puisqu'elle se trouve sur la commune du Poiré-sur-Vie, qui percevra donc la taxe professionnelle. Par contre, elle supportera les nuisances liées à l'exploitation :

➤ véhicules PL de transport des matériaux qui risquent, à partir de St Hilaire-le-Vouhis,

En matière d'environnement et de qualité de la vie, l'action municipale doit être claire, ferme, et sans ambiguïté. Le souci constant du respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants, doit, à Dompierre comme ailleurs, être la préoccupation première de la municipalité en charge des intérêts communaux.

d'emprunter la route allant de La Chaize-le-Vicomte à l'Eraudière, en passant par La Ferrière et par Dompierre ;

➤ émission de gaz : oxyde de soufre et oxyde d'azote, potentiellement dangereux pour l'homme, et de poussières. C'est au-dessus d'une partie du territoire de la commune de Dompierre que les gaz se diffuseront.

A la suite d'une modification dans l'implantation du projet (qui resterait toutefois dans la même zone), l'enquête publique en cours a été annulée, mais une nouvelle enquête devrait être ordonnée prochainement.

Nos engagements « Pour Dompierre »



Constituer une équipe d'ouverture et de rassemblement

Aujourd'hui, 13 membres issus de la liste « Pour Dompierre, dans le Pays yonnais » forment l'équipe de direction du projet « Pour Dompierre ».

Un de nos objectifs, à atteindre dans les six ans, est de constituer une équipe municipale apte à défendre et gérer les intérêts communs de l'ensemble des dompierrois.

Cette équipe constituera une liste « Pour Dompierre » qui se présentera aux prochaines élections municipales de 2007.

L'équipe « Pour Dompierre », qui refuse l'étiquette « apolitique » (qui n'est souvent qu'un leurre) est réunie sur des valeurs de gauche conciliant l'économie, le social et la préservation de l'environnement.

En même temps, l'équipe « Pour Dompierre » souhaite s'ouvrir à des personnes d'autres sensibilités, partageant ses valeurs progressistes.

La gestion des affaires publiques s'enrichit de la diversité, pour peu que la tolérance et

l'ouverture d'esprit soient des principes partagés.

Organiser et animer une démarche collective, autour de la vie, des besoins et des attentes des dompierrois

Une équipe municipale est là pour décider et mettre en œuvre. Elle est élue pour ça.

Défendre et gérer les intérêts communs des dompierrois requiert un préalable : que ces intérêts communs soient définis. Actuellement, nous considérons que cela reste en grande partie à faire.

Par définition, l'intérêt commun se définit en commun. La méthode est relativement simple : se rencontrer, se parler, échanger, confronter les points de vue.

Sans attendre 2007, nous souhaitons proposer et animer, durant ces six années, une démarche collective de réflexion et d'action.

Après l'été, nous commencerons à organiser des commissions ouvertes, des réunions d'information, des rencontres sur le terrain...

Nous aimerions que chaque dompierrois, quelles que soient ses opinions, s'y implique, s'exprime et défende son point de vue, afin de définir « le vivre ensemble à Dompierre » et les moyens qu'il nécessite.

Agir de manière positive pour la commune

L'ensemble de ce travail constituera la base de nos engagements pour 2007. Mais nous espérons qu'avant cela, il viendra aider au développement de nouvelles réponses, de nouvelles manières d'agir et de se parler à Dompierre.

En effet, notre démarche ne veut pas se limiter à la préparation de futures échéances électorales.

C'est pourquoi nous prenons l'engagement de soutenir toute initiative positive pour la commune, d'où qu'elle vienne, et de rendre compte du concours que nous y aurons apporté.

Ce sera également le sens de notre expression sur des sujets de l'actualité dompierroise. Des sujets souvent techniques et complexes, que nous nous engageons à traiter de manière objective, mais sans complaisance.

La Charte 2007 aura pour objectifs de définir ensemble le projet commun des dompierrois, ses moyens et son calendrier, et de constituer une équipe qui aura pris des engagements pour le réaliser.

Une équipe ferme dans ses convictions et ouverte dans sa composition.



POUR DOMPIERRE

une commune, une équipe, un projet

Pour Dompierre
BP 5
85170 Dompierre-sur-Yon

Directeur de la publication : Philippe GABORIAU

Dépôt légal : juillet 2001

ISSN : en cours

Gratuit

Trois numéros par an

Prochain numéro : octobre 2001

Pour Dompierre est diffusé dans toutes les boîtes
aux lettres de Dompierre

Editeur : « Association de soutien au projet *Pour Dompierre* »,
La Haute Braconnière, Dompierre-sur-Yon

DES OBJECTIFS A PARTAGER

*Rassembler et entraîner tous ceux qui
veulent, dans un esprit d'ouverture,
concourir ensemble au plaisir de vivre à
Dompierre, pour aujourd'hui et pour
demain.*

*Constituer une équipe municipale apte à
défendre et gérer les intérêts communs de
l'ensemble des dompierrois.*

*Promouvoir ou participer à toute action
en faveur de Dompierre et des dompier-
rois.*

CONTACTEZ-NOUS SUR
pourdompierre@wanadoo.fr

Pour soutenir le projet « Pour Dompierre »

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Email

Profession

J'adhère à l'association de soutien au projet « Pour Dompierre », et je verse une cotisation minimale de :

- 150 francs pour une adhésion individuelle
- 200 francs pour l'adhésion d'un couple
- 50 francs pour les chômeurs et les étudiants
- 25 francs pour les moins de 18 ans

Je souhaite être contacté(e) par un membre de l'équipe « Pour Dompierre »

Règlement à établir à l'ordre de « Association de soutien au projet *Pour Dompierre* »,
le tout à adresser à Pour Dompierre - BP 5 - 85170 Dompierre-sur-Yon

L'EQUIPE DE DIRECTION DU PROJET

Philippe GABORIAU, coordonnateur
Christian NOEL, président de l'association de soutien
Marc BARBIER
Christian COSTE
Nathalie FAVROU
Eric GIRARD
Daniel GRASSET
Bernard GRELAUD
Nicolas HERAUD
Norbert LAPORTE
Brigitte LE DIUZET
Annick MERCUL
Mireille NICOLEAU